

Historique des données de débits du Kermorvan

- mesure des débits de 1967 à 1973

réalisé par la DIREN Bretagne au lieu-dit de la haie à Ploumoguer pour le ruisseau de Kermorvan

code station J3335410

Débits journaliers et mensuels.

Résultats : Cf. page suivante

- mesure des débits en 1972

Lors de l'étude préliminaire de la construction de la retenue de Kermorvan, quelques débits ont été mesurés à la station dite de la Haie.

Cette station correspond à peu près à la station nommée « arrivée de Truel et Kéronvel dans Kérescar » des mesures réalisées en 1996.

	Crue de fréquence				
	10 ans	20 ans	40 ans	100 ans	500 ans
Débits moyens journaliers (m3/s)	0,637	0,732	0,825	1,093	1,157
Débits de pointe m3/s	1,083	1,244	1,402	1,858	1,967

- mesure des débits au 8 mai 1996

réalisé par Daniel Hugues lors du diagnostic de territoire réalisé par la Chambre d'Agriculture du Finistère

	Hauteur moyenne (en cm)	Largeur moyenne (en cm)	Temps (en secondes)	Débit (m3/s)
Cohars	13,8	138	12,93	0,0736
Kéronvel	11,7	76,4	30,125	0,0148
Trébabu (longueur 4,5m)	7,5	76	88,035	0,0029
Truel	16,8	166	18,142	0,077
Arrivée Truel-Kéronvel dans Kérescar	46,1	152,5	29,175	0,108

Méthode : méthode des flotteurs

Sur une portion du cours d'eau, à faible turbulence et largeur constante, la profondeur est mesurée en plusieurs points. Une base de départ et d'arrivée déterminée. Des flotteurs sont immergés en amont de la base de départ et le chronomètre est déclenché lorsque le flotteur passe au point de départ jusqu'à l'arrivée. Le débit est évalué grâce à la formule suivante :

Débit = longueur x largeur moyenne x profondeur moyenne / temps mis par le flotteur pour effectuer cette longueur.

- installation d'une station de jaugeage en octobre 1998 au lieu-dit Le Châtel à Ploumogueur (point n° 04 17 71 36 – n°4) et campagnes de mesures 1999-2000 et d'échelles graduées

Assistance technique de mise en place par la DDAF (DDTM aujourd'hui) de Lesneven, service police de l'eau, M. Michel Le Peutrec.

Station de jaugeage sur parcelle privée cadastrée ZS 38 (autorisation des propriétaires) avec mise en place d'un déversoir en travers du ruisseau, réalisation d'une chape en ciment dans le lit du ruisseau au niveau de la portion canalisée et installations des appareils de mesure au bord de la portion canalisée. Cf. Plan de masse de l'ouvrage ci-annexé.

Campagne topométrique sur le cours d'eau de Kermorvan le 19/08/1999 aux différentes échelles installées.

Résultats à part : fichier excel et document DDAF.

Campagnes non validées par la DIREN.

- campagne de mesure réalisée le 5 septembre 2003 au lieu-dit « le Châtel » à Ploumogueur (point n° 04 17 71 36 – n°4)

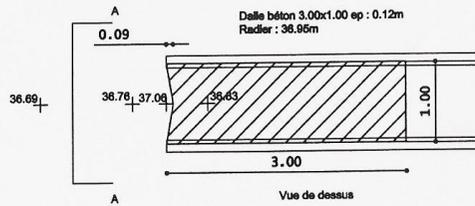
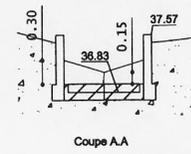
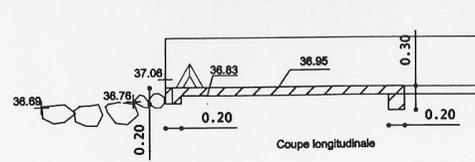
Réalisée par IDHESA, par temps sec.

Méthode : courantomètre (OTT NAUTILUS° du champ de vitesse de l'écoulement dans un canal droit en béton (fond et parois). Le point de jaugeage est situé au droit de l'échelle limnimétrique. La hauteur de l'échelle est de 41.5 cm.

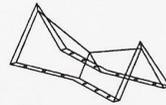
Résultat : 16.61 L / s

Indications: ce sont les ruisseaux de Cohars, Kéronvel et Truel qui alimentent la retenue de Kérescar générant le ruisseau de Kermorvan. Ces ruisseaux ont généralement un écoulement annuel à moins de conditions exceptionnelles. Ainsi, lors de la sécheresse, les ruisseaux de Cohars et de Kéronvel n'ont eu qu'un écoulement épisodique pendant la saison sèche.

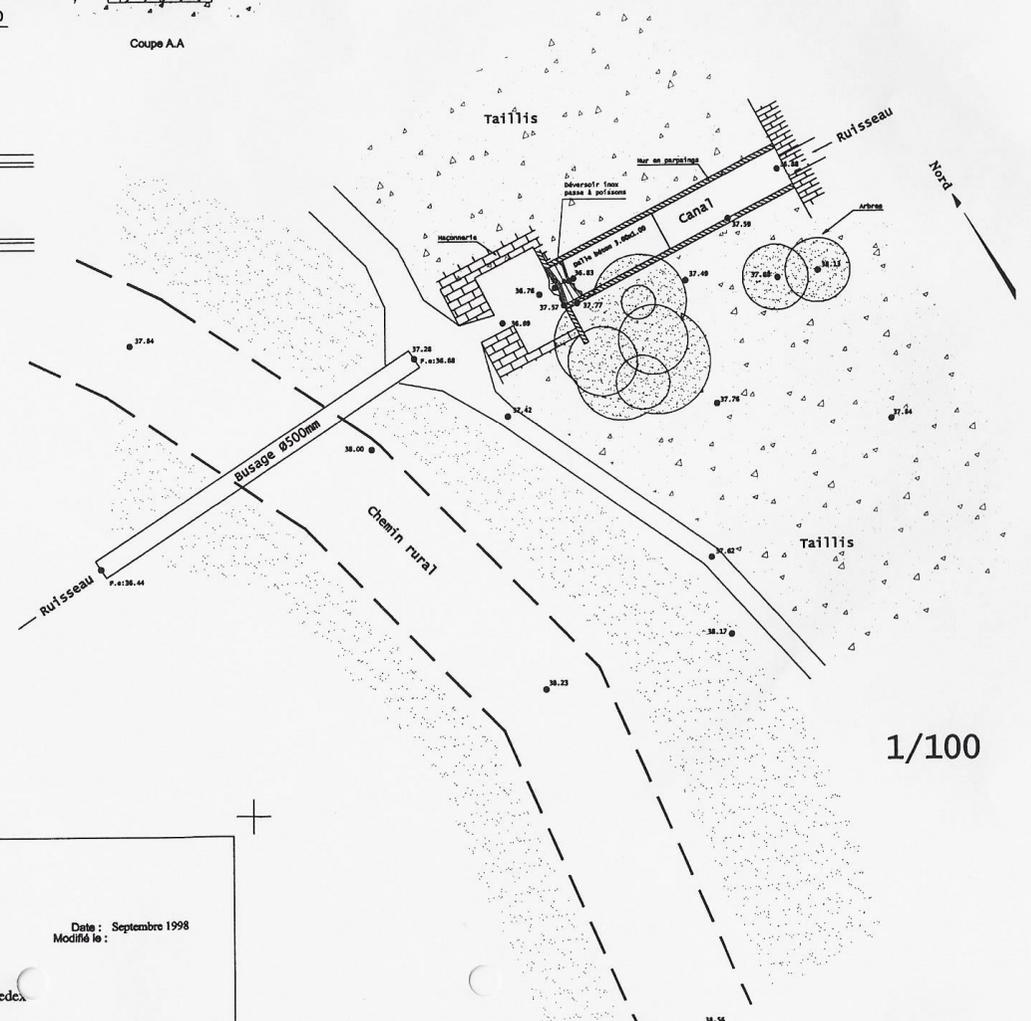
Le ruisseau de Truel a un écoulement pérenne considéré comme le ruisseau majeur d'alimentation de l'étang de Kérescar.



1/50



vue en perspective du déversoir inox



1/100



MINISTÈRE
DE L'AGRICULTURE
ET DE LA PÊCHE

SYNDICAT DE KERMORVAN
Station de jaugeage
PLAN DE MASSE COUPES

Dessiné par : C.OGOR Echelle : 1/100 & 1/50 Date : Septembre 1998
Modifié le :

PREFECTURE DU FINISTÈRE
Direction Départementale de l'Agriculture et de la Forêt
Subdivision de Brest Square Marc Sangnier - 29283 BREST Cedex
☎ 02.98.80.32.60 📠 02.98.44.00.97